



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BEAUCE-CENTRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALFRED

**AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 213-2024  
RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU  
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALFRED (PPCMOI)**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné :

**QUE** lors d'une séance tenue le 6 avril 2020, le conseil municipal de Saint-Alfred a adopté le projet de règlements no 213-2024 règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de la municipalité de Saint-Alfred (PPCMOI);

**QU'**une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement 213-2024 règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de la municipalité de Saint-Alfred (PPCMOI) se déroulera le 8 avril 2024 à 19h00 dans la salle des séances du conseil municipal à l'hôtel de ville situé au 9, route du Cap à Saint-Alfred et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur le projet de règlement déposé :

**Règlement #213-2024 règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de la municipalité de Saint-Alfred (PPCMOI).** Ce projet de règlement a pour objet de réglementer les projets particuliers qui dérogent au règlement d'urbanisme de la municipalité.

**QU'**une copie du projet de règlement no 213-2024 peut être consultée au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Alfred  
Ce 14 mars 2024

---

Émilie Gagné  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, résidante à Saint-Victor certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 14e jour du mois de mars 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : babillard du bureau municipal et le site internet de la municipalité.

**EN FOI DE QUOI,** je donne ce certificat, ce 14e jour du mois de mars deux mille vingt quatre.

---

Émilie Gagné  
Directrice générale et greffière-trésorière